

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 78 /575 /2017 /060	Date de Convocation	Date d'affichage	Nombre de Conseillers		
	13/12/2017	22/12/2017	En exercice	Présents	Votants
			29	29	29

**OBJET : DÉSIGNATION DES MEMBRES DÉLÉGUÉS AUX SYNDICATS ET ORGANISMES
EXTÉRIEURS**

NOMBRE DE MEMBRES COMPOSANT LE CONSEIL : 29

EN EXERCICE : 29

L'an deux mil dix-sept, le 19 décembre à 20 heures, les membres composant le Conseil municipal de Saint-Rémy-Lès-Chevreuse, légalement convoqués le 13 décembre 2017 conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Dominique BAVOIL, Maire.

Présents (29) :

Monsieur BAVOIL Dominique, Madame SCHWARTZ Myriam, Monsieur CAOUS Jacques, Madame BRUNELLO Gérarda, Monsieur MENARD Dominique, Madame JOURDEN Dominique, Monsieur MONTAGNON Jean-Claude, Madame CLOST Linda, Monsieur VEYRENC Jean-Joël, Madame GAUTIER Sylvie, Monsieur LECAILTEL Henri , Madame ROCH Catherine, Monsieur BACHELARD Jacques, Madame POITAYA Marie, Monsieur VERNISSE Pierre-Louis, Madame LE DUAULT Sabine, Monsieur SCHAAL Clément, Madame GROBON Marion, Monsieur NOGUES Thomas, Madame YACUBA Djenabu, Monsieur DUFRASNES Dominique, Madame BOSDARROS Agnès, Monsieur BERGÉ Luc, Madame NGUYEN Sandrine, Monsieur POMPEIGNE Jérôme, Monsieur BINICK Jean-Louis, Madame PERRIN Céline, Monsieur HOUPLAIN Jean-Christophe, Madame BLONDEL Bernadette

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) représenté(s) (0) :

Absent(s) non représenté(s) (0) :

Après avoir procédé à l'appel, le quorum est atteint.

Début de la séance.

Secrétaire de séance : Madame Marion GROBON, *en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.*

Le Conseil Municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L5211-8, L2121-21, L2121-33,

VU les élections municipales partielles des 3 et 10 décembre 2017 portant sur le renouvellement général des conseillers municipaux,

VU le procès-verbal d'installation du conseil municipal le 19 décembre 2017,

VU la délibération 78/575/2017/050 du 19 décembre 2017 portant sur l'élection du Maire,

VU la délibération 78/575/2017/53 du 19 décembre 2017 portant sur l'élection des Adjointes au Maire,

VU la délibération 78/575/2017/054 du 19 décembre 2017 portant sur la désignation des conseillers délégués,

CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil Municipal de désigner des membres délégués pour siéger au sein des syndicats en respect du principe de la représentation proportionnelle pour l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale,

CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil Municipal de désigner les membres délégués pour représenter la commune auprès des différents organismes extérieurs,

CONSIDERANT que la désignation des délégués représentant la commune est faite au scrutin secret, sauf si le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas y procéder,

Le Conseil Municipal,

Pour le SIAVHY (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette),

Après avoir procédé au vote sur une liste unique et commune, pour la désignation des membres,

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Dominique BAVOIL	Jean-Jacques MENIEUX
Myriam SCHWARTZ	Hervé MORVAN

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 29

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 29

Sont nommés au SIAVHY :

Titulaires : Monsieur Dominique BAVOIL – Madame Myriam SCHWARTZ

Suppléants : Monsieur Jean-Jacques MENIEUX – Monsieur Hervé MORVAN

Le Conseil Municipal,

Pour le SIOM (Syndicat Intercommunal Ordures Ménagères),

Après avoir procédé au vote, pour la désignation des membres,

Sont candidats :

	TITULAIRE	SUPPLEANT
Liste d'Intérêt Local pour Avancer	Jean-Claude MONTAGNON	Thomas NOGUES
Liste Saint-Rémy en Marche	Dominique DUFRASNES	Agnès BOSDARROS
Liste Saint-Rémy Toujours	Jean-Louis BINICK	Céline PERRIN

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 29

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 29

Liste d'Intérêt Local pour Avancer	18 Voix
Liste Saint-Rémy en Marche	5 Voix
Liste Saint-Rémy Toujours	6 Voix

Sont nommés au SIOM :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Jean-Claude MONTAGNON	Thomas NOGUES
Jean-Louis BINICK	Céline PERRIN

**Le Conseil Municipal,
Pour le SIVOM, (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples),
Après avoir procédé au vote, pour la désignation des membres,**

Sont candidats :

	TITULAIRE	SUPPLEANT
Liste d'Intérêt Local pour Avancer	Clément SCHAAL	Thomas NOGUES
Liste Saint-Rémy en Marche	Dominique DUFRASNES	Agnès BOSDARROS
Liste Saint-Rémy Toujours	Céline PERRIN	Jean-Louis BINICK

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 29

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 29

Liste d'Intérêt Local pour Avancer	18 Voix
Liste Saint-Rémy en Marche	7 Voix
Liste Saint-Rémy Toujours	4 Voix

Sont nommés au SIVOM :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Clément SCHAAL	Thomas NOGUES
Dominique DUFRASNES	Agnès BOSDARROS

**Le Conseil Municipal,
Pour la désignation des membres pour chaque organisme extérieur,
Après avoir procédé au vote sur une liste unique et commune,**

1) Commission locale de l'eau

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 29

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 29

Est nommé à la Commission locale de l'eau : Monsieur Dominique BAVOIL

2) Comité local du RNR (Réserves Naturelles Régionales)

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 29

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 29

Sont nommés à la RNR : Monsieur Dominique BAVOIL, Maire – Madame Sabine LEDUAULT, Conseillère déléguée – Madame Linda CLOST, Conseillère Municipale – Madame Myriam SCHWARTZ, 2^{ème} Adjointe au Maire et déléguée au SIAVHY.

Le Conseil Municipal,
Pour la désignation des membres pour chaque représentation statutaire,
Après avoir procédé au vote sur une liste unique et commune,

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 29

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 29

Sont nommés dans les différentes représentations statutaires suivantes :

DESIGNATION	TITULAIRES	SUPPLEANTS
MLC (Maison des Loisirs et de la Culture)	Myriam SCHWARTZ	Jacques CAOUS
ASSAD (Association de Soutien et de Services d'Aide à Domicile)	Dominique JOURDEN	Marie POITAYA
Lycée de la Vallée de Chevreuse	Myriam SCHWARTZ	Linda CLOST
Mission Locale	Dominique JOURDEN	Sylvie GAUTIER
Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (Comité Syndical)	Sabine Le DUAULT	Jérôme POMPEIGNE

Le Conseil Municipal,

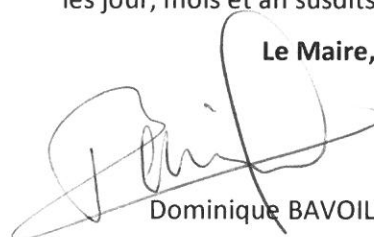
DESIGNE les délégués de la commune auprès des différents organismes selon la désignation présentée dans la présente délibération.

AUTORISE le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous documents, qui seraient rendus nécessaires par l'application des dispositions de la présente délibération.

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération compte tenu de sa transmission au contrôle la légalité et de son affichage.

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an susdits

Le Maire,



Dominique BAVOIL